

## **CO NVIVENCIA Passeport PRO**

**Émergence et réseaux des musiques actuelles :**

**franchir les frontières régionales**

**Vendredi 18 juillet de 10 h 00 à 16 h 30**

**Château de Girard à Mèze**

Voir liste jointe des Présents et Excusés

### **1/ PRESENTATION et TRAVAUX DU MATIN (voir Compte rendu)**

- Les intervenants « invités » notamment Jean-Michel Lancelot, Brigade d'Intervention Culturelle (Nord Pas de Calais), Kenneth Quiguer, RIF pass-partout, Alex Col, Trois-quatre ont témoigné de leur expérience réussie et du contexte politique favorable (affectation de moyens conséquents pour agir ensemble) .. tout comme Jean-Marie Fraysse, Convivencia – Passeport pro (région Midi Pyrénée) ou William Bloch (Réseau avant mardi) ou Gil Pages ARCADE PACA . Pour ce qui est de Languedoc Roussillon , la prolifération des petits opérateurs gage de bonne santé apparente, masque mal la difficulté d'agir professionnellement faute d'une surface suffisante. *Il n'existe pas d'organismes professionnels d'évènements en Languedoc Roussillon!* L'habitude du « faire ensemble » n'est pas « naturelle » eu égard au respect de la spécificité de chacun. Se mettre en « ordre de marche » signifiant « accord sur le fond » n'est pas dans la culture du midi , chacun revendiquant sa spécificité (Cf la dispersion des acteurs de l'Occitanie) .
- Pour les responsables régionaux présents (Réseau en scène, Conseil régional) les élus tiennent discours pour encourager la coopération et l'utilisation des fonds européens notamment du fait du désengagement de l'Etat mais dans la réalité, les moyens techniques matériels humains ne sont pas à la hauteur des enjeux, des attentes et des demandes ...d'où le peu de dossiers présentés à la CTP par ex par des opérateurs qui ne savent pas comment s'y prendre .
- La France tient le pompon des découpages et échelons territoriaux qui tantot se chevauchent, tantot se recourent..générant un imbroglio technico administratif dans lequel il n'est pas aisé de se retrouver : Commune, Communauté de communes, Canton, Pays et Agglo, Arrondissement, Département, Région, Etat, Europe ...sans oublier les « territoires » de toutes natures : les CPIE, les Parcs, les zones de montagnes ou de mer , etc etc et les coopérations transnationales , transfrontalières , inter regionales : eurorégion , Communauté de travail, euro district , GECT ...

### **2/ TOUR DE TABLE : une autre Culture, facteur de cohésion, est possible – quelle opérationnalité ?**

- Comme lors des journées Passeport PRO de Toulouse de Février et Juin 2008, les opérateurs culturels Français et particulièrement de Languedoc - Roussillon déplorent le manque d'Ingénierie leur permettant d'être accompagné dans la démarche transfrontalière et plus largement Européenne : comprendre les mécanismes, trouver des partenaires et monter des dossiers tout en gérant le flux financier nécessaire. L'exemple de Chèvrefeuille – FUSIC est cité en exemple tout comme Chainon Manquant - Multilatéral

---

<sup>1</sup> Cf Entretiens lors de la Consulta langue et culturec d'Oc – FIDès Conseil 2005

- Qui peut agir et ou et comment pour favoriser la coopération culturelle transfrontalière ? Les artistes sont aux prises avec leurs créations, les administratifs aux prises avec leurs tâches – l'Europe – l'Eurégion n'étant pas ciblées comme prioritaires tout comme les élus de LR ...
- Au 30 juin date de dépôt du 1<sup>er</sup> appel à projets INTERREG , la CTP a reçu 94 projets dont 2 arrivés sans fiche descriptive.
  - Axe 1 : 39 projets
  - Axe 2 : 28 projets
  - Axe 3 : 19 projets
  - 8 projets n'ont pas spécifié leur axe ou en ont choisi plusieurs
  - 6 porteurs de projets sont des organismes transfrontaliers (Eurorégion etc)
  - 66 ont des chefs de file Espagnol,
  - 22 ont des chefs de file Français : 5 des P.O, 12 de Midi Pyrénées, 8 d'Aquitaine et 1 de la légion de gendarmerie du languedoc !
- Malgré les discours des responsables, (Cf les 1000 participants au lancement du programme Interreg au Corum de Montpellier) l'Europe intéresse peu les citoyens qui n'en ressentent pas l'utilité autrement qu'au travers de contraintes et obligations et qui reculent devant la complexité des procédures administratives et l'obligation d'avancer la trésorerie.
- La question d'un véritable engagement politique reste posé. Les cellules Europe (ou Eurorégion ou CTP ou Arc Latin... ) du Conseil régional comme du département de l'Aude sont des plus réduites. Les techniciens ne peuvent à la fois être sur le terrain et recevoir les opérateurs et suivre l'avancée des dossiers
- La méconnaissance du fonctionnement d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre, sans parler de la barrière de la langue est un facteur limitant qui freine la mobilité des artistes, des personnels techniques et administratifs, des opérateurs et des publics . Les bourses à la mobilité pour apprendre à connaître l'Autre restent une demande forte et prioritaire.

### **3/ COMMENT FAIRE POUR ALLER PLUS LOIN ? pour structurer un travail de coopération Eurorégionale , transfrontalière en partageant des valeurs Convivencia, Paratge ... communes à l'histoire et aux cultures Occitanes et Catalanes d'hier et d'aujourd'hui ?**

#### **5/ A TRAVAILLER :**

- Nouvelle posture interdisciplinaire :
  - Professionnels : direction artistique, technique, administrative, communication information
  - spectacle vivant : nouvelles formes de spectacles (Cf les circaciens)
  - Utiliser les technologies de communication et d'informations modernes (Cf Myspace, You Tube, ou les radios et TV internet)
  - Des espaces de création et d'expression (CF les lieux fabrique) en contrepoint avec les innombrables « festivals » annuels proposés partout (300 en région Midi-Pyrénées) et qui ne durent que le temps du festival extrêmement voraces en moyens et énergie
  - Impliquer les citoyens et co-construire avec eux le projet
- Objectifs partagés de cohésion sociale, d'égalité des chances de lutte contre les discriminations et les inégalités.
- Nouvelle manière de vivre la culture qui permet de vivre autrement son propre rapport au monde et aux autres en valorisant les différences comme autant d'atouts
- Comment donner à voir les créateurs au grand public et programmeurs ? genre les marchés ou foires à la création organisées en Catalogne ? (les plus importantes sont dotées de budget dépassant les 1,5M€ !
- Une Cellule d'ingénierie en lien avec la structuration politique (Conseil régional / Conseils Généraux) Euro Région / C.T.P. .... Avec CI&RA ? ADCEI ?

## ANNEXE : QU'EST CE QUE L'EUROREGION ? quelles sont les coopérations régionales existantes ?

La région Languedoc Roussillon est a la croisée de multiples structurations territoriales qui d'un coté reconnaît « les échanges de fait » mais de l'autre rend illisible l'action publique d'autant que la communication fait défaut ..

**1/ LA COMMUNAUTE DE TRAVAIL des PYRENNEES** . Créée en 1983, elle regroupe 8 collectivités territoriales et compte près de 8 millions d'habitants sur 210 000 Km<sup>2</sup> . Son siège est a Jaca en Aragon . En 2005 elle a adopté le statut espagnol de Consorcio ce qui la rend plus lisible et lui permet de gérer les fonds interreg IV A soit 168 millions € pour la période 2007-2013 . Actuellement présidée jusqu'en 2009 par Georges Frêche avec Alain Zanchiello comme secrétaire général, la CTP devrait adopter le nouveau statut européen de Groupement Européen de Coopération Transfrontalière . **Il existe en son sein une commission culture** coordonnée par Inaki Gomez Sarasola de san Sébastien.

La promotion du tourisme, la formation et la protection du milieu social et le patrimoine culturel font partie des échanges .



- **CREE en 1983**
- **Siège à Jaca (Espagne)**
- Statut de Consorcio ( droit espagnol) depuis 1985
- Projet de GECT
- 8 millions d'habitants
- 8 collectivités

Il s'agit pour la France des régions Aquitaine, **Midi Pyrénées** et **Languedoc Roussillon** et pour l'Espagne, **La Catalunya**, l'Aragon, la Navarre, l'Euskadi et l'Andorra.

[www.ctp.org](http://www.ctp.org)

La C.T.P. a été désignée autorité de gestion pour le nouveau programme interreg IV A soit 168 millions € pour la période 2007-2013

Zones éligibles : 65%

Zones contigües jusqu'à 20% de la dotation globale



## 2/ L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée

est une initiative conjointe des Gouvernements d'Aragón, de Catalunya, d'Illes Balears et des Conseils Régionaux de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, qui ont souscrit la **Déclaration constitutive de l'Eurorégion** en octobre 2004. Un des objectifs est de **soutenir les actions culturelles de dimension Eurorégionale**.



- « Entente » créée en 2004
- Projet de création d'un GECT
- 14 millions d'habitants
- 5 Régions

L'Eurorégion naît sous la forme d'une coordination politique entre les cinq régions partenaires.

L'Eurorégion est une coopération ouverte aux régions voisines, et notamment à la Principauté d'Andorre pour les projets qui la concernent.

Si cet espace apparaît plus en adéquation pour mener des opérations culturelles transfrontalières, sa non existence juridique représente un frein réel qui pourrait être levé par la création d'un GECT

Accès portail culture Eurorégion Pyrénées

Méditerranée : [www.euroregion-epm.org/portalcultural/index.html](http://www.euroregion-epm.org/portalcultural/index.html)

Cette Eurorégion, unie par des préoccupations et des priorités partagées, forme un **arc Pyrénées-Méditerranée** incontournable en Europe, fort de plus de 13 millions de citoyens, destiné à parler le plus souvent d'une même voix auprès des institutions communautaires, à envisager l'avenir ensemble, et à trouver des solutions communes.

**Le fonctionnement de l'Eurorégion repose sur une présidence tournante.** Après Martin Malvy, la **présidence actuelle** est assurée par les **Illes Baléares**. Le secrétariat général est basé à Barcelone. Les techniciennes référentes sont Claire Colin pour la région Languedoc Roussillon et Clémence Crochet pour Midi Pyrénées.

A ce jour les régions partenaires lancent des appels à projets qu'elles financent sur leurs fonds propres. Il semble que la région Mi Py et la Généralitat communiquent sur le volet culturel, lancent des appels à projets et alimentent le portail « culture ». La région LR semble rester assez frileuse sur le sujet (6 dossiers financés en 2007) La Généralitat de Catalogne a présenté ses trois nouvelles lignes budgétaires dans le cadre de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée pour un montant total de 665.000 euros.

### 3/ Vers un Eurodistrict catalan ? 1,1 million d'habitants dans plus de 450 communes et 10 000 Km<sup>2</sup>

la démarche de coopération transfrontalière partagée par le **Conseil général des Pyrénées Orientales**, la Generalitat de Catalunya et de nombreuses autres acteurs locaux est de créer un **Eurodistrict** : c'est-à-dire un organisme de gestion commun à toutes les institutions de la zone, permettant de mettre en oeuvre une unification européenne de proximité et d'apporter une réponse concrète aux problèmes liés à la frontière rencontrés par les acteurs socio-économiques et la population.

## 4/ L'ARC LATIN

La Région Languedoc Roussillon et la Généralitat sont impliquées comme la région PACA dans l'**Arc latin, Euroterritoire** du Sud de l'Europe, qui comprend les espaces du littoral méditerranéen de l'Espagne, de la France, de l'Italie et du Portugal ainsi que les zones intérieures adjacentes.



- Créé en 1999
- Sous forme associative de droit espagnol
- 43 millions d'habitants
- 8000 communes
- 71 partenaires (41 Italiens, 18 Espagnols et 12 Français)

L'Arc Latin entend s'ouvrir aux pays de la méditerranée dans des échanges économiques mais aussi culturels

mais aussi avec l'ensemble des pays du Nord de l'Europe

Le secrétariat général est actuellement assuré par la députacion de Barcelone **et la commission culture est actuellement présidée par le CG 66**

## 5/ Le Partenariat Euroméditerranéen : Un instrument de dialogue politique

Créé lors de la Conférence de Barcelone des 27-28 novembre 1995, le partenariat euroméditerranéen, dit processus de Barcelone, regroupe les 25 Etats membres de l'Union Européenne et 10 Etats du Sud et de l'Est de la Méditerranée : Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Israël, Autorité palestinienne, Jordanie, Liban, Syrie et Turquie.

La Libye est observatrice aux conférences des ministres des affaires étrangères ainsi qu'aux réunions des hauts fonctionnaires. La Mauritanie, candidate à devenir membre du partenariat, est traditionnellement invitée aux conférences au titre d'« invitée spéciale de la Présidence ».

Les Conférences ministérielles ont lieu tous les deux ans, leur suivi est assuré par des réunions ministérielles à mi-parcours. Des réunions ministérielles sectorielles sont également organisées : ministres du Commerce, ministres de l'Industrie, ministres de la Culture et de la communication, ministres de l'Economie et des finances, ministres des Transports.

Lors de la Conférence des Ministres des Affaires étrangères à Luxembourg (mai 2005), des conclusions consensuelles ont pu être adoptées, proposant comme domaines prioritaires pour l'avenir : les droits de l'homme et la démocratie, la croissance économique durable et l'éducation. Le partenariat comporte trois volets : politique, économique et financier, **culturel**, social et humain.

**EUROMEDINCULTURE** permet à plusieurs régions importantes de l'espace euroméditerranéen de coopérer et de travailler ensemble afin de :

- Mettre en place un réseau concret de structures régionales, quelque soit leur forme (publique, para-publique ou associative) d'appui au développement de projets culturels de dimension régionale, euroméditerranéenne et internationale. Ce réseau aura des répercussions pragmatiques auprès des professionnels impliqués, au sein de régions de la zone MEDOCC et de ses partenaires méditerranéens. **Pour ce faire, chaque partenaire met en place, au sein de son propre espace régional, une "plate-forme territoriale" d'institutions et de structures relais.**

- Fluidifier la circulation d'informations, grâce à la mise en place d'outils communs élaborés en partenariat, sur les questions euroméditerranéennes auprès, dans un premier temps, des acteurs professionnels de la culture de la zone MEDOCC concernés par les régions partenaires
- Mettre en oeuvre des dispositifs de recherches de partenaires sur la zone. De tels outils n'existant pas actuellement, ils répondent à une demande constante et récurrente exprimée par les milieux professionnels pour lesquels la zone euroméditerranéenne est une priorité en terme de développement
- Permettre une plus large circulation des opérateurs culturels de la zone et, ainsi, favoriser, par de meilleures connaissances réciproques, les échanges et l'émergence de projets, de dimension euroméditerranéens, communs élaborés en réel partenariat



### Soutien aux coopérations culturelles avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique :

La Commission européenne finance la plupart de ses programmes de développement destinés aux pays partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), soit, en tout, 79 Etats différents, par le biais du Fonds européen de développement (FED). Ce fonds sert également à apporter de l'aide aux pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne. Les fonds de la Commission destinés à l'aide aux pays étrangers sont importants. En effet, entre 2003 et 2007, le neuvième FED a fourni 15,2 milliards d'euros aux pays ACP. Le dixième FED s'étalera entre 2008 et 2013 et il est prévu qu'il distribue **22,7 milliards** d'euros d'aide.

Parmi ces programmes, il en existe un qui a pour vocation de soutenir **la coopération culturelle, d'aider la création et les échanges culturels**, ainsi que de préserver la **diversité culturelle et les valeurs culturelles fondamentales**.

Ce programme est ouvert à tous les domaines culturels, sauf au cinéma et à l'audiovisuel, objet d'un dispositif spécifique. Le principal objectif est de soutenir des projets de coopérations culturelles contribuant à la professionnalisation des opérateurs culturels des pays ACP, d'élargir et de consolider les échanges, de développer les coopérations et les liens économiques entre opérateurs européens et ceux des pays ACP.

Il est prévu que l'appel à propositions pour ce programme soit ouvert dans le courant du mois de mai 2008.

Joel Raimondi Cabinet FIDES Conseil : [joraimondi@orange.fr](mailto:joraimondi@orange.fr)

Les réseaux suivants projettent leur activité sur la totalité ou sur une grande partie de l'Eurorégion et, le cas échéant, des régions voisines. La liste inclue également les réseaux à dimension territoriaux plus large (européenne ou méditerranéenne), ayant leur siège dans l'Eurorégion.

- **ArcLatin**
- **Communauté des Villes Ariane**
- **Communauté de Travail des Pyrénées (CTP)**
- **Institut d'Economia i Empresa Ignasi Villalonga (IEEIV)**
- **Institut Joan Lluís Vives (IJLV)**
- **Réseau des Chambres de Commerce de l'Eurorégion**
- **Réseau des Chambres de Commerce de l'Eurorégion (ASCAME)**
- **Réseau EURES transfrontière PYRÉMED-PIRIMED**
- **Association Mondiale des Grandes Métropoles (Metropolis)**

